

**Arrêté du 21 juillet 2020 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'annexe du tribunal judiciaire d'Argentan**

NOR : *JUSB2019448A*

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;
Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Caen en date du 1^{er} juillet 2020 portant délégation au tribunal judiciaire d'Argentan ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 22 juin 2020, mis fin aux fonctions de Madame Lætitia DERAET (VERSTRAETER), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire à l'annexe du tribunal judiciaire d'Argentan.

Article 2

Madame Patricia GOUHIER (RIBON), greffière au tribunal de proximité de Flers, déléguée à l'annexe du tribunal judiciaire d'Argentan par décision des chefs de cour, en date du 1^{er} juillet 2020, est nommée, à titre exceptionnel pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de CAEN, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 21 juillet 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,

Sandrine DE VILLELE

